



Annexe 1 : Conditions Générales d'Utilisation du Site Internet et de l'Application Mobile

Mentions légales

Les présentes Conditions Générales régissent l'utilisation du site www.hoggo.com (ci-après désigné « le Site »), appartenant à la SAS Lounna, 54 rue de Seine 75006 Paris, société de courtage en assurances au capital de 21.246,77 euros et de l'application mobile Hoggo (ci-après désignée « l'Application ») disponible sur l'Apple Store et Google Play.

La société Lounna est inscrite à l'ORIAS (Organisme pour le Registre des Intermédiaires en Assurance) sous le numéro 18 000 400 et exerce sous son nom commercial Hoggo.

Hoggo est soumise aux obligations des intermédiaires en assurance de l'article L. 511-1 et suivants du Code des assurances et de l'article L. 519-1 et suivants du Code Monétaire et Financier.

Elle ne détient aucune participation directe ou indirecte, droits de vote ou de capital d'une société d'assurance partenaire dont les offres sont comparées sur le Site et de l'Application et aucune de ces sociétés d'assurance ne détient de participation directe ou indirecte, droits de vote ou capital d'Hoggo. Elle est donc juridiquement et financièrement indépendante de ses partenaires et dispose d'une assurance de responsabilité civile professionnelle pour l'exercice de ses activités.

En acceptant les présentes conditions générales lors de son inscription, l'Utilisateur confirme avoir lu, compris et accepté le contenu des présentes Conditions Générales.

Article 1. Définitions

Site : plateforme web éditée par la société LOUNNA exerçant sous le nom commercial Hoggo, accessible à l'adresse www.hoggo.com ;

Application : application mobile éditée par la société Lounna, accessible sur Apple Store et Google Play.

Consommateur : personne qui utilise les Services pour des besoins sans lien avec son activité professionnelle ;

Utilisateur : tout internaute qui accède au Site ou à l'Application, soit en qualité de simple titulaire d'un compte utilisateur, soit en qualité de souscripteur d'un contrat de groupe par l'intermédiaire d'Hoggo, soit en qualité de salarié affilié à un contrat de groupe souscrit par son employeur par l'intermédiaire d'Hoggo ;

Services : services proposés par Hoggo sur le Site et l'Application.

Article 2. Champs d'application

Les présentes Conditions Générales régissent la relation entre l'Utilisateur et Hoggo.



Les présentes Conditions Générales d'Utilisation (CGU) s'appliquent, sans restriction ni réserve, à tout Service proposé par Hoggo sur son site internet www.hoggo.com et sur l'Application Hoggo.

Elles s'appliquent à toutes les fonctionnalités et tous les Services proposés par le Site et l'Application, à l'exclusion de toutes autres conditions. Le fait pour l'Utilisateur de créer un compte et de valider le formulaire qui précise qu' « en continuant, vous acceptez nos CGU (lien) et notre politique de confidentialité (lien)» manifeste son acceptation des présentes conditions générales, sans restriction ni réserve.

Hoggo se réserve la possibilité de modifier à tout moment ces CGU. Les nouvelles conditions seront, le cas échéant, portées à la connaissance du client par modification en ligne et seront applicables aux Services utilisés postérieurement à la modification.

La version française des présentes Conditions Générales prévaut sur toute autre version.

Article 3. Gestion des comptes utilisateurs

3.1. Création d'un compte utilisateur

Outre l'acceptation des présentes Conditions Générales, l'accès à tous les Services hormis la simple consultation du Site est subordonné à l'ouverture d'un compte sur le site Hoggo à partir d'une adresse email valide.

L'utilisation du Site est interdite aux mineurs.

L'Utilisateur devra informer Hoggo de tout changement d'adresse email affectant l'utilisation du compte.

L'identifiant ne doit pas être utilisé par des tiers sans le consentement de l'Utilisateur lui-même.

L'Utilisateur est responsable de la gestion et de la sauvegarde de son mot de passe et de son identifiant. Hoggo ne pourra pas être tenu responsable du dommage causé par la négligence de l'Utilisateur.

En cas de détournement ou d'utilisation frauduleuse d'un identifiant et/ou d'un mot de passe par un tiers, l'Utilisateur s'engage à en informer immédiatement Hoggo.

En créant un compte, l'Utilisateur accepte de recevoir certaines notifications nécessaires au bon fonctionnement du Site.

L'ouverture d'un compte est gratuite (hors coût éventuel de connexion, dont le prix dépend de votre opérateur de communication électronique).



3.2. Suppression d'un compte utilisateur

L'Utilisateur peut à tout moment procéder à la suppression de son compte.

La suppression du compte met automatiquement fin à la possibilité d'accéder aux Services. Les données seront supprimées immédiatement.

Si l'Utilisateur souhaite se reconnecter après avoir supprimé son compte, il devra recréer un nouveau compte.

Article 4. Description des services

Hoggo fournit un service de comparaison, de souscription et de gestion de contrats d'assurance, complémentaire santé et de prévoyance.

L'accès aux Services est entièrement gratuit.

Hoggo se réserve le droit de modifier à tout moment les Services fournis sur le Site et l'Application ainsi que l'ensemble des fonctionnalités et contenus du Site ou de l'Application.

En cas de non-respect des présentes Conditions Générales, Hoggo se réserve le droit d'interrompre de manière temporaire ou définitive, sans délai, l'accès aux Services à l'Utilisateur concerné.

Le Site propose 4 fonctionnalités :

- La fourniture de propositions de contrats d'assurance, avec la possibilité de souscrire lesdits contrats en ligne,
- Un espace entreprise permettant aux employeurs de suivre la gestion de leurs contrats de groupe,
- Un espace assuré permettant aux salariés de s'affilier aux contrats de groupe souscrits par leurs employeurs et de transmettre leurs demandes.
- Un portail administrateur Cabinet Expert-comptable donnant accès aux analyses et audits de conformité ainsi qu'à tous les documents de gestion nécessaires au paramétrage de la paie.

L'Application est disponible pour les assurés et leur permet de consulter les informations de leurs contrats souscrits par leurs employeurs ainsi que les informations de remboursement des soins de santé mis à disposition par l'assureur.



4.1. Services de comparaison et de fourniture d'offres de contrats de groupe d'assurance, complémentaire santé et prévoyance et services d'intermédiation pour la conclusion de contrats

4.1.1. Service de fourniture de propositions de contrats de groupe d'assurance complémentaire santé et prévoyance

Le Site permet à l'Utilisateur ayant la qualité d'employeur d'établir une comparaison entre un contrat en cours et des offres d'autres compagnies concurrentes partenaires d'Hoggo. La comparaison porte à la fois sur les tarifs et sur les garanties. A l'issue de la comparaison, Hoggo fournit à l'Utilisateur la proposition la plus adaptée pour lui.

Pour pouvoir bénéficier de ce service, l'Utilisateur peut transmettre à Hoggo son contrat en cours via le Site, en suivant les instructions mentionnées sur le Site.

Sous un délai indicatif de moins d'un mois, l'Utilisateur est informé par email qu'une ou plusieurs propositions sont disponibles sur son espace privé, auquel il peut accéder grâce à un lien hypertexte.

4.1.2. Service d'intermédiation pour la conclusion de contrats de groupe d'assurance complémentaire santé et prévoyance

Après avoir pris connaissance des propositions de contrats fournies par Hoggo, l'Utilisateur ayant la qualité d'employeur a la possibilité de souscrire un contrat de groupe via le Site, grâce à un procédé sécurisé de signature électronique.

Avant la souscription du contrat, l'Utilisateur s'engage à lire la brochure, le tableau des garanties et la notice d'informations, documents qui sont communiqués sur son « espace privé » avec la proposition de contrat. Le nom de la ou des compagnie(s) d'assurance garantissant le contrat est indiqué sur les brochures ainsi que sur les notices d'informations. L'Utilisateur ne peut pas signer électroniquement le contrat proposé sans avoir coché la ou les case(s) indiquant qu'il reconnaît avoir pris connaissance de l'intégralité de ces documents.

Il est rappelé qu'Hoggo est un courtier jouant un rôle de simple intermédiaire mettant en relation l'Utilisateur avec des compagnies d'assurance, offrant des assurances complémentaire santé et prévoyance. L'attention de l'Utilisateur est attirée sur le fait qu'en signant électroniquement un contrat via le Site, l'Utilisateur est engagé directement auprès de la compagnie d'assurance.

En vertu des articles L. 112-2/1 du Code des assurances, les personnes physiques ayant conclu à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de leur activité commerciale ou professionnelle un contrat à distance

Pour exercer son droit de rétractation, la personne doit écrire à la société LOUNNA 54 rue de Seine, 75006 Paris.

Toutefois, le droit de renonciation ne s'applique pas aux contrats exécutés à la demande de l'assuré avant l'expiration du délai de rétractation, c'est-à-dire prenant effet immédiat avant l'expiration du délai de rétractation.



Dans ce cas, le Client Souscripteur qui a demandé le commencement de l'exécution du contrat avant l'expiration du délai de renonciation, devra, s'il souhaite utiliser son droit de renonciation, s'acquitter de la portion de cotisation correspondant à la période pendant laquelle le risque a été couvert à sa demande.

Le montant ainsi dû est calculé selon la règle suivante :

Montant de la cotisation annuelle (hors frais de gestion) / 365 x le nombre de jours garantis.

4.2. Services de gestion des contrats de groupe souscrits à destination des entreprises

L'«espace entreprises» du Site permet aux entreprises de gérer les contrats de groupe qu'elles ont préalablement souscrits via le Site.

Dans cette espace, Hoggo met à disposition de l'Utilisateur l'ensemble des documents relatifs à la conclusion et à l'exécution du contrat de groupe dont notamment le contrat signé, les appels de cotisations, les bordereaux de DSN (Déclarations Sociales Nominatives), les notices, les avenants et les informations relatives aux collaborateurs de l'entreprise qui se sont affiliés au contrat de groupe.

Au moment de la mise en ligne de tout nouveau document, l'Utilisateur reçoit une notification par email l'informant de la disponibilité dudit document sur l'espace entreprises, et lui permettant d'y accéder grâce à un lien hypertexte.

4.3. Service de gestion des affiliations aux contrats souscrits à destination des assurés

L' «espace assuré» du Site permet aux salariés de s'affilier à un contrat de groupe souscrit par leur employeur par l'intermédiaire d'Hoggo, de transmettre des demandes diverses et de recevoir des propositions d'assurance.

Pour pouvoir s'affilier à un contrat de groupe, l'Utilisateur salarié doit obligatoirement fournir un certain nombre de données personnelles détaillées dans la Politique de Confidentialité d'Hoggo.

L' «espace assuré» permet également aux salariés affiliés à un contrat de groupe :

- d'accéder au détail des garanties du contrat de groupe ;
- de mettre à jour leurs données personnelles ;
- de transmettre leurs demandes de remboursement.

L'Application mise à disposition des salariés affiliés à un contrat de groupe leur permet :

- d'accéder au détail des garanties du contrat de groupe ;
- de transmettre leurs demandes de remboursement.

S'agissant des demandes de remboursement, il est précisé qu'Hoggo, en sa qualité de courtier, ne les traite pas directement, mais les transmet à la compagnie et au gestionnaire de la compagnie.



4.4. Portail administrateur Cabinet Expert-comptable donnant accès aux analyses et audits de conformité ainsi qu'à tous les documents de gestion nécessaires au paramétrage de la paie

L'espace Expert-Comptable permet à l'Utilisateur d'accéder à une analyse de conformité sociale des contrats d'assurance Santé et Prévoyance de ses clients entreprises. Cette analyse reflète les éventuelles anomalies détectées, comme l'absence d'un contrat obligatoire ou la présence de garanties non conformes aux obligations réglementaires et conventionnelles.

Cet espace permet également à l'Utilisateur de suivre les signatures de contrats par ses Clients Entreprises et de consulter les éléments de paramétrage de ces contrats afin de les répercuter sur son logiciel de Paie.

L'Utilisateur Expert-Comptable peut également visualiser les affiliations des Salariés de ses Clients Entreprises, ainsi que les évolutions des choix des Salariés (rattachement d'ayants droit, changement d'option, etc.)

Enfin, l'espace Expert-Comptable permet à l'Utilisateur de consulter les différents éléments de Variables de Paie transmis par ses Clients Entreprises via leur interface. Ces éléments comprennent les Primes, Titres de Transport et Tickets Restaurants entre autres choses. Il peut également consulter les déclarations de congés et d'absences.

Ces modules sont optionnels et activables par l'Entreprise Cliente.

Article 5. Obligations d'Hoggo

5.1. Disponibilité du site et de l'Application

Hoggo s'engage à mettre à disposition des Utilisateurs les fonctionnalités du Site et de l'Application.

Hoggo s'efforcera d'assurer la disponibilité du Site et de l'Application 24h/24h et 7j/7j, sous réserve des éventuelles maintenances planifiées nécessitant une interruption technique temporaire. L'accès est considéré comme indisponible lorsqu'un ou des éléments du Site ou de l'Application subissent une interruption dont l'origine n'est pas une maintenance planifiée, provoquant une indisponibilité totale du Site ou de l'Application. Hoggo ne pouvant garantir à 100 % la disponibilité continue du Site et de l'Application en raison de la survenance potentielle d'évènements extérieurs (cyber-attaque, rupture d'hébergement...), l'obligation de disponibilité du Site et de l'Application constitue une simple obligation de moyens. Hoggo fera ses meilleurs efforts pour rétablir l'accès au Site et à l'Application dans des délais raisonnables.

Hoggo pourra de plein droit, moyennant un préavis de deux jours ouvrables ou sans préavis si la situation présente une urgence caractérisée, suspendre ou bloquer l'accès à tout ou partie du Site, de l'Application et/ou des Services dans les cas suivants :



- Pour se conformer à toute loi, réglementation, décision de justice, ou toute demande ou injonction exigeant une action immédiate ;
- Pour éviter toute interférence pouvant créer un dommage ou une dégradation des équipements d'Hoggo.

5.2. Maintenance du site et de l'Application

Hoggo s'engage à assurer en permanence la maintenance du Site et de l'Application de façon à permettre aux Utilisateurs d'utiliser les Services dans des conditions normalement attendues.

5.3. Sécurisation

Hoggo garantit avoir mis en place des mesures de sécurisation physiques et logiques adéquates eu égard à la nature des données stockées et tenant compte des risques encourus, conformément à l'état de la technique.

L'Utilisateur reconnaît qu'Hoggo ne peut garantir à 100 % la sécurité des données et que l'obligation de sécurisation revêt les caractéristiques d'une obligation de moyens renforcée.

Article 6. Obligations de l'utilisateur

L'utilisateur doit fournir des informations vraies et correctes

Il doit s'abstenir de toute action illicite ayant pour objet ou pour effet :

- D'interrompre, de détruire, de limiter ou de gêner les Services ou les fonctionnalités du Site ainsi que les fonctionnalités de tout logiciel ou matériel de télécommunication utilisé pour l'exploitation du Site ;
- De porter atteinte à des droits de tiers (atteinte à la vie privée, atteinte à des droits de propriété intellectuelle, infractions pénales portant atteinte aux personnes telles que notamment injure, diffamation, usurpation d'identité).

L'Utilisateur garantit Hoggo contre toutes réclamations de tiers dont il serait responsable et pour tout dommage causé par une inexécution de ses obligations. Par conséquent, l'Utilisateur devra indemniser et garantir Hoggo contre toutes réclamations de tiers résultant de fautes de l'Utilisateur. En cas de poursuites judiciaires, l'Utilisateur devra rembourser à Hoggo tous les coûts liés à la procédure (notamment frais d'avocat, de greffe, d'Huissier de Justice, d'expertise et autres).

Sur signalement ou sur la base de ses propres constatations, Hoggo se réserve la possibilité, dès qu'il en a eu la connaissance, de supprimer ou de bloquer tout contenu illicite ou tout compte à partir duquel un Utilisateur mène des actions illicites. Une notification sera adressée à l'Utilisateur, auteur de l'action illicite, pour l'en informer et l'enjoindre de cesser toute action illicite.

Après l'ouverture de son compte, l'Utilisateur s'engage à utiliser les Services en accord avec les présentes Conditions Générales et la loi en vigueur. A défaut, Hoggo se réserve le droit



de supprimer ou de suspendre le compte de l'Utilisateur sans délai. Hoggo ne pourra en aucun cas être tenu responsable en cas de suppression ou suspension d'un compte Utilisateur motivée par le non-respect des présentes Conditions Générales ou de la réglementation en vigueur.

Article 7. Exclusions et limitations de responsabilités

7.1. Quant aux fonctionnalités et contenus du site et de l'application

Il est demandé à l'Utilisateur de lire avec attention le présent article qui limite la responsabilité d'Hoggo à son égard. Le Site et l'Application d'Hoggo sont mis à disposition en l'état, avec leurs éventuelles imperfections. L'Utilisateur utilise le Site ou l'Application à son entière discrétion et à ses risques et périls.

Hoggo ne garantit en aucune manière la qualité, l'exactitude ou la fiabilité du Site et de l'Application ou son contenu. Ainsi, Hoggo ne peut être tenu responsable en cas de perte ou dommage quel qu'il soit pouvant découler de l'utilisation du Site ou de l'Application, comme par exemple en cas de mauvais fonctionnement, ou encore en raison de la fiabilité des contenus publiés sur le Site et l'Application.

Hoggo n'est en aucun cas responsable des contenus qui pourraient éventuellement être postés par des tiers, y compris postés par d'autres Utilisateurs. En conséquence, Hoggo ne peut être tenu en cas de perte ou dommage quel qu'il soit pouvant découler des actions ou omissions de tiers, y compris par exemple si un autre Utilisateur se rend coupable de l'usage abusif d'un contenu, de l'identité d'un autre Utilisateur ou de ses informations personnelles.

Le Site peut contenir des liens vers d'autres sites web. Hoggo n'a aucun contrôle sur les sites tiers et ne les approuve pas. En conséquence, Hoggo ne peut être tenu responsable de la disponibilité ni du contenu de ces sites tiers, que l'Utilisateur utilise à ses risques et périls.

La responsabilité d'Hoggo envers l'Utilisateur ne peut être engagée que pour des faits qui lui seraient directement imputables.

En tout état de cause, la responsabilité cumulée maximale d'Hoggo pour toute perte ou dommage que l'Utilisateur pourrait subir dans le cadre de l'utilisation du Site et de l'Application est limitée à 1.000 euros.

Hoggo ne pourra en aucun cas être tenu responsable pour tous dommages indirects tels que notamment perte de profits ou pertes d'exploitation.



7.2. Quant aux services proposés sur le site

Il est rappelé qu'Hoggo agit en qualité d'intermédiaire en assurances. En conséquence, Hoggo ne peut être tenu responsable de l'inexécution ou de la mauvaise exécution du contrat d'assurance souscrit entre l'assureur et le souscripteur par son intermédiaire.

Hoggo ne pourra être tenu responsable qu'en cas de faute dûment prouvée de sa part, pour des faits qui lui sont directement imputables et qui causent un préjudice direct et certain à l'Utilisateur.

Hoggo ne pourra en aucun cas être tenu responsable de dommages indirects tels que notamment perte de profits ou pertes d'exploitation.

Article 8. Données Personnelles

Les Utilisateurs du Site et de l'Application sont invités, pour connaître les modalités de traitement de leurs données personnelles, à consulter la politique de protection des données à caractère personnel pour le service, accessible ci-dessous.

En cas de désaccord persistant concernant des données, les utilisateurs peuvent saisir la CNIL aux coordonnées suivantes : Commission Nationale Informatique et Libertés, 3 place de Fontenoy 75007 Paris, 01 53 73 22 22.

Le Délégué à la Protection des Données désigné officiellement auprès de la CNIL est : Monsieur Benjamin Ponsan (benjamin@hoggo.com).

Article 9. Cookies et Javascript

Le Site utilise des cookies et traceurs.

Les cookies sont des petits fichiers texte stockés dans le navigateur du terminal de l'Utilisateur lorsqu'il utilise un site web, et permettant de reconnaître le navigateur de son terminal et de conserver des informations pendant la durée de validité du cookie concerné.

Lors de la consultation du Site, des informations relatives à la navigation sont susceptibles d'être enregistrées dans des fichiers « Cookies » installés sur le terminal de l'Utilisateur (ordinateur, tablette, smartphone).

Ces cookies sont émis par Hoggo dans le but de faciliter la navigation de l'Utilisateur sur le Site.

Sauf si l'Utilisateur décide de désactiver les cookies, il accepte que le Site puisse les utiliser.

L'Utilisateur peut à tout moment désactiver ces cookies et ce gratuitement dans son terminal avec les paramètres appropriés de son logiciel de navigation sur Internet, sachant toutefois que cela risque d'empêcher l'accessibilité aux Services proposés par le Site.

Si l'Utilisateur désactive Javascript cela empêche l'accessibilité aux Services proposés par le Site



Article 10. Propriété Intellectuelle

Hoggo est propriétaire de l'ensemble des marques, logos, graphismes, photographies, animations, vidéos et textes contenus sur le Site, à l'exclusion des contenus fournis par les Utilisateurs. Ils ne peuvent être reproduits, utilisés ou représentés sans l'autorisation expresse d'Hoggo, sous peine de poursuites judiciaires.

L'Utilisateur s'interdit notamment de modifier, copier, reproduire, télécharger, diffuser, transmettre, exploiter commercialement ou distribuer de quelque façon que ce soit les Services, les pages du Site ou les codes informatiques des éléments composant les Services et le Site.

Tous les contenus éventuellement fournis par l'Utilisateur qui feraient l'objet d'un droit de propriété intellectuelle font l'objet d'une licence afin d'autoriser Hoggo à les utiliser. Cette licence comprend notamment le droit pour Hoggo de les reproduire, représenter, adapter, traduire, numériser, utiliser sur tous supports aux fins de la fourniture des Services.

Article 11. Litiges

Hoggo met à la disposition des Utilisateurs un service fournissant tous les renseignements nécessaires à l'utilisation des Services et gérant les éventuelles réclamations.

Avant toute action en justice, Hoggo invite les Utilisateurs à utiliser le formulaire de contact pour faire part de leur mécontentement afin de trouver une solution. En particulier, l'Utilisateur peut contacter Hoggo en cas de problème technique ou de questions diverses.

Ce service est joignable via le formulaire en ligne en écrivant sur l'email contact@hoggo.com. L'Utilisateur peut également contacter directement Hoggo par courrier postal à l'adresse suivante : Service Réclamations Hoggo - Lounna - 54, rue de Seine 75006 Paris.

L'Utilisateur a également la possibilité de s'adresser directement :

- A l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution)
Adresse : 4 Place de Budapest, 75009 Paris
Tél : 01 49 95 40 00
- Au médiateur dont Hoggo fournit les coordonnées sur simple demande via un formulaire sur [le site internet](#)

Ces différentes procédures de réclamation sont des procédures amiables et ne privent pas l'Utilisateur de son droit de saisir la juridiction compétente.

Conformément à l'article 14 du Règlement (UE) n°524/2013, la Commission Européenne a mis en place une plateforme de Règlements en Ligne des Litiges, facilitant le règlement indépendant par voie extrajudiciaire des litiges en ligne entre consommateurs et professionnels de l'Union Européenne. Cette plateforme est accessible au lien suivant : <https://webgate.ec.europa.eu/odr/main/index.cfm?event=main.home.show&lng=FR>



A défaut de règlement amiable, le litige sera exclusivement porté :

- si l'Utilisateur est un professionnel : exclusivement devant le Tribunal de commerce de Paris ;
- si l'Utilisateur est un consommateur : devant le Tribunal de Grande Instance ou le Tribunal de commerce du lieu du domicile de l'Utilisateur ou du lieu du siège social d'Hoggo.

Tous litiges nés de l'utilisation des Services seront soumis à la loi française.



Annexe 2 : Sections relatives à la protection des données de la Politique de Sécurité Informatique (PSSI)

1. Disponibilité, confidentialité et intégrité des données

Le traitement et le stockage des données numériques, l'accès aux applications et services et les échanges de données entre systèmes d'information sont réalisés selon des méthodes visant à prévenir la perte, la modification et la mauvaise utilisation des données ou la divulgation des données ayant un caractère sensible.

Une sauvegarde régulière des données avec des processus de restauration régulièrement validés est mise en place. On peut distinguer les sauvegardes de production (par exemple, restauration d'une donnée) des sauvegardes de recours (par exemple, reprise des services sur des moyens externes suite à incident majeur).

2. Protection des données sensibles

Ces données font l'objet d'une protection au niveau du contrôle d'accès (authentification et contrôle d'autorisation), du traitement, du stockage ou de l'échange (chiffrement) pour en assurer la confidentialité.

Avant toute cession ou mise au rebut d'un matériel ayant contenu des données sensibles, Hoggo s'assure que toutes les données ont été effacées par un procédé efficace et selon les recommandations techniques nationales.

3. Données à caractère personnel

Les données à caractère personnel doivent faire l'objet de protection. Nous veillons tout particulièrement à la protection de l'authentification sur nos plateformes et à la gestion des rôles de nos collaborateurs afin de ne donner accès qu'à certains types de données en fonction du poste du collaborateur.